

Séance du 21 février 2013

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 15 février 2013, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mmes Lauqué, Dumas, Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, MM. Lacassagne, Escapil-Inchauspé, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, M. Etcheto, Mme Thicoipé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Millet-Barbé à M. le Maire ; M. Labayle à M. Etchegaray ; M. Jaussaud à Mme Bisauta ; M. Lozano à Mme Lauqué ; Mme Demont à M. Causse ; Mme Loupien-Suares à M. Soudre.

EXCUSE : M. Aguerre.

ABSENTS : M. Arandia, Mme Salducci.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

Mme Durruty présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : RESSOURCES HUMAINES - Modification du tableau des effectifs.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir modifier le tableau des effectifs comme suit :

- CREATIONS DE POSTE :

- 2 postes d'adjoint administratif de 2^{ème} classe

- TRANSFORMATIONS DE POSTE :

- 1 poste de rédacteur chef en un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe

- 1 poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe en 1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe
- 1 poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe en 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- 1 poste d'attaché de conservation du patrimoine en 1 poste d'attaché
- 3 postes d'attaché en 3 postes d'attaché principal
- 6 postes d'attaché principal en 6 postes de directeur
- 1 poste d'ingénieur en 1 poste d'ingénieur en chef de classe normale
- 1 poste de rédacteur en 1 poste d'attaché
- 2 postes de rédacteur principal de 2^{ème} classe en 2 postes de rédacteur principal de 1^{ère} classe
- 1 poste de rédacteur en 1 poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe
- 2 postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe en 2 postes de rédacteur
- 2 postes d'agent de maîtrise principal en 2 postes de technicien principal de 2^{ème} classe
- 1 poste de chef de service de police municipale principal de 2^{ème} classe en 1 poste de chef de service de police municipale principal de 1^{ère} classe
- 1 poste d'éducateur principal de 1^{ère} classe en 1 poste de technicien principal de 1^{ère} classe
- 1 poste d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe en 1 poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe
- 2 postes d'adjoint administratif de 1^{ère} classe en 2 postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- 4 postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe en 4 postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- 8 postes d'agent de maîtrise en 8 postes d'agent de maîtrise principal
- 1 poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe en 1 poste d'agent de maîtrise
- 3 postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe en 3 postes d'agent de maîtrise
- 16 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe en 16 postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe
- 43 postes d'adjoint technique de 1^{ère} classe en 43 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe

- 25 postes d'adjoint technique de 2^{ème} classe en 25 postes d'adjoint technique de 1^{ère} classe
- 4 postes d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe en 4 postes d'adjoint du patrimoine de 1^{ère} classe
- 1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe en 1 poste d'agent social de 2^{ème} classe
- 2 postes d'agent social de 2^{ème} classe en 2 postes d'agent social de 1^{ère} classe
- 1 poste d'agent spécialisé des écoles maternelles de 1^{ère} classe en 1 poste d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe
- 1 poste d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe en 1 poste d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1^{ère} classe
- 1 poste de brigadier de police municipale en 1 poste de brigadier chef principal de police municipale
- 1 poste d'opérateur des activités physiques et sportives en 1 poste d'opérateur qualifié des activités physiques et sportives

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.